



HAL
open science

Le Crédit agricole, un acteur majeur de la modernisation de l'agriculture française (1948-1973)

Dominique Barjot

► To cite this version:

Dominique Barjot. Le Crédit agricole, un acteur majeur de la modernisation de l'agriculture française (1948-1973). Blancheton Bertrand, Mougel François-Charles et Taliano des Garets Françoise. Pour une histoire globale des réseaux de pouvoir. Mélanges en l'honneur d'Hubert Bonin, P.L.E. Peter Lang, p. 112-135, 2017, 978-2-8076-0275-5. hal-04003100

HAL Id: hal-04003100

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04003100>

Submitted on 23 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE CRÉDIT AGRICOLE :
UN ACTEUR MAJEUR
DE LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE
(1948-1973)

Dominique BARJOT
Professeur d'Histoire économique contemporaine
UMR 8596 Centre Roland Mousnier
Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

La période 1945-1973 constitue la plus grande phase d'expansion économique que la France ait connue à l'époque contemporaine¹. Cette période, dite des « Trente Glorieuses »², a été marquée par une industrialisation record³, un rapide développement des services⁴, mais aussi une modernisation sans précédent de l'agriculture⁵. Celle-ci s'est accompagnée d'un développement spectaculaire du Crédit Agricole, dont l'histoire a été remarquablement étudiée par André Gueslin à travers sa thèse⁶, elle-même résumée, ensuite, dans un ouvrage de synthèse à la fois brillant et commode⁷. Compte tenu de la puissance du Crédit Agricole Mutuel, il paraît légitime de s'interroger sur le rôle joué par ce dernier dans cette rapide et vigoureuse modernisation⁸.

Au début des années 1970, le Crédit Agricole Mutuel – CAM – constitue une puissance financière imposante. En 1971, par le montant de son bilan, le CAM se place, en France, immédiatement après la Caisse des Dépôts et Consignations et avant toutes les autres banques inscrites auprès du Conseil National du Crédit :

¹ Jean-Charles Asselain, *Histoire économique du XXe siècle. La réouverture des économies nationales (1939-aux années 1980)*, Paris, Presses de Sciences Po & Dalloz, 1995 ; Dominique Barjot, *Industrialisation et sociétés en Europe occidentale du début des années 1880 à la fin des années 1960*, Paris, CNED-SEDES, 1998 ; Maurice Lévy-Leboyer, Jean-Claude Casanova, (dir.), *Entre l'Etat et le marché. L'économie française des années 1880 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1991 ; Herman Van der Wee, *Histoire économique mondiale, 1945-1990*, Bruxelles, Duculot, 1990.

² Selon l'expression de Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979. Sur cette époque voir notamment : Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *La croissance française. Un essai d'analyse causale de l'après-guerre*, Paris, Le Seuil, 1972 ; François Caron, *Histoire économique de la France XIXe-XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1997 ; Jean-François Eck, *Histoire de l'économie française. De la crise de 1929 à l'Euro*, Paris, Armand Colin, 2009 ; Fernand Braudel, Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome 4, volume 3 : 1950-1980, Paris, PUF, 1993.

³ Maurice Lévy-Leboyer (dir.), *Histoire industrielle de la France*, Paris, Larousse, 1996.

⁴ Olivier Marchand, Claude Thélot, *Deux siècles de travail en France*, Paris, INSEE, 1991.

⁵ Jacques Klatzmann, *Géographie agricole de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.

⁶ André Gueslin, *Histoire des Crédits Agricoles*, Paris, Economica, 1984, 2 vol.

⁷ André Gueslin, *Le Crédit Agricole*, Paris, La Découverte, 1985.

⁸ Tel a été l'objet de : Dominique Barjot, *Le Crédit Agricole Mutuel (1945-1972) et son rôle dans le financement de l'agriculture française*, Dijon, Université de Dijon, 1974.

Tableau 1 – Poids respectifs des banques françaises inscrites mesuré par l'importance de leur bilan

(en milliards de francs au 31 décembre 1971)

1	Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	149
2	Crédit Agricole Mutuel (CAM)	110
3	Banque Nationale de Paris (BNP)	76
4	Crédit Lyonnais (CL)	71
5	Société Générale (SG)	60
6	Comptoir Industriel et Commercial (CIC)	27
7	Banques Populaires	19

Source : *Entreprise*

De façon plus spectaculaire encore et en ne se limitant qu'aux banques commerciales, le Crédit Agricole figure, en 1970, parmi les cinq plus importants établissements mondiaux de crédit :

Tableau 2 – Poids respectifs des grandes banques commerciales mondiales mesuré par l'importance de leur bilan (en milliards de francs et au 31 décembre 1970)

1	Bank of America (États-Unis)	149
4	Crédit Agricole Mutuel (France)	92
5	Barclays Bank (Royaume-Uni)	79
8	BNP (France)	61
9	Banca Nazionale del Lavoro (Italie)	60
14	Deutsche Bank (Allemagne)	53

Source : *Entreprise*

Il se situe en effet au quatrième rang mondial après trois banques américaines. Il est à noter que la Barclays Bank, la Banca Nazionale del Lavoro et la Deutsche Bank, sont alors les premières banques dans leur pays.

Cette place remarquable du Crédit Agricole résulte d'une expansion soutenue dans l'après-guerre. Cependant, compte tenu de la spécificité des années 1945-1949, dominées par la reconstruction de l'économie et son retour aux niveaux de production de l'entre-deux-guerres, l'étude se concentre sur la période 1949-1972. En effet, 1949 correspond à l'année où l'agriculture française retrouve son niveau de production de 1938. Quant à 1972, c'est la dernière année de croissance équilibrée pour le secteur bancaire et, partant, pour le financement de l'agriculture. Dans cette perspective, il convient de s'interroger d'abord sur le rôle du facteur capital dans la modernisation de l'agriculture française (I), puis sur le développement du Crédit Agricole Mutuel (II) avant de tenter de mesurer le rôle du Crédit Agricole dans la distribution du crédit à l'agriculture (III).

LE RÔLE DU FACTEUR CAPITAL DANS LA MODERNISATION AGRICOLE DE LA FRANCE

Depuis 1945, la plus longue période d'expansion de l'économie française s'est traduite par une transformation accélérée des structures productives de l'agriculture française, dans laquelle le facteur capital a joué un rôle déterminant⁹.

L'agriculture française : une modernisation spectaculaire

Au début des années 1970, l'agriculture française apparaît comme la première de la Communauté Economique Européenne¹⁰. Elle représente plus d'un quart de sa production effective annuelle (tableau 3) et près de 50% de son potentiel de production :

Tableau 3 – Production agricole globale et production agricole par actif en 1969

Pays	Production agricole globale (milliards de dollars)	Nombre d'actifs agricoles	Productions par actif (en dollars)
Belgique	0,86	209700	4101
Danemark	1,01	377000	2679
France	8,00	3251000	2460
Italie	7,13	4559000	1563
Pays-Bas	1,51	365800	4128
République Fédérale Allemande	5,30	2735000	1937
Royaume-Uni	2,61	774000	3374
Canada	2,73	664000	4111
Etats-Unis	22,60	3867000	5844

Source : OCDE.

Certes moins productive que celle du Benelux ou du Royaume-Uni, l'agriculture française l'est pratiquement autant que celle du Danemark, et plus que celles de la République Fédérale Allemande ou de l'Italie. Russie exclue, elle domine en Europe, cultivant, en 1970, 33,1 millions d'hectares sur les 69,9 que constitue la CEE de l'époque (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Fédérale Allemande). Cette position résulte de dispositions naturelles particulièrement favorables (sols, importance de la surface utile, densité relativement faible de la population), mais aussi d'une croissance agricole continue ainsi que de profondes transformations structurelles.

Entre 1949 et 1972, trois traits caractérisent la croissance agricole française :

⁹ Jean-Pierre Pagé (dir.), *Profil économique de la France au seuil des années 1980*, Paris, La Documentation française, 1981 ; Marcel Parodi, *L'économie et la société française depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1981.

¹⁰ Maurice Baleste, *L'économie française*, Paris, Masson, 1974.

1/ depuis 1949, le taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée brute agricole a été nettement inférieur à celui de la production intérieure brute : +2,9% par an en moyenne de 1949 à 1966 contre 5,2%, toujours à prix constants¹¹. Il s'ensuit un recul important de la contribution de l'agriculture à la production nationale ;

2/ de plus, elle connaît une croissance irrégulière en raison des variations climatiques et de la rigidité du marché ;

3/ le développement modéré et irrégulier masque de profonds reclassements entre les grandes catégories de productions. Le plus important réside dans l'essor plus rapide de la production animale que de celui de l'ensemble des produits végétaux. Parce que l'agriculture est de plus en plus tributaire du marché, la part de l'autoconsommation paysanne est devenue faible.

L'agriculture française s'est cependant fortement modernisée¹².

1/ En premier lieu, la main-d'œuvre employée dans l'agriculture a fortement diminué, passant de 28% du total des actifs en 1954 à moins de 16% en 1968¹³. Il en résulte un accroissement de la productivité du travail agricole plus rapide que celle de l'ensemble de l'économie : de 1949 à 1969, le taux annuel moyen de croissance de la productivité par personne active a été de +6% contre +4,4% pour le produit intérieur brut¹⁴. En effet, le taux de décroissance annuel moyen de la main-d'œuvre agricole (-3,3% de 1949 à 1968¹⁵) a cumulé ses effets avec ceux de l'augmentation annuelle moyenne de la valeur ajoutée brute agricole (+2,9% de 1949 à 1966).

Second résultat, le nombre des exploitations a diminué de façon constante au bénéfice surtout des moyennes (10 à 50ha) jusqu'en 1955, des plus grandes (50ha et plus) après 1955¹⁶. Toutefois, sur l'ensemble des années 1949-1969, le rythme de décroissance du nombre des exploitations agricoles apparaît plus lent que celui de la population active, car ce sont les aides familiaux et les salariés qui diminuent proportionnellement le plus rapidement. Cette évolution conduit à une réduction du potentiel moyen de travail par exploitation et, par conséquent, à un recours accru au facteur capital.

2/ En second lieu, les moyens techniques utilisés par la branche agriculture ont augmenté de manière considérable. Le nombre de tracteurs est passé de 150 000 en 1950 à 1,3 millions en 1970, alors que, dans le même temps la consommation d'engrais a été multipliée par quatre en vingt ans, passant de 1,05 en 1950 à 4,2 millions de tonnes en 1970¹⁷. Tout laisse donc à penser que l'un des facteurs essentiels de la croissance agricole française depuis la guerre réside dans la substitution progressive du capital au travail, d'où l'intérêt d'une étude spécifique du facteur capital dans l'agriculture française pour la période de l'après-seconde guerre mondiale.

¹¹ Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *op.cit.*, p.

¹² Jean-Pierre Pagé (dir.), *Profil économique de la France. Structures et tendances*, Paris, La Documentation française, 1975.

¹³ Selon les recensements de 1954 et 1968.

¹⁴ Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *op.cit.*

¹⁵ *Ibidem.*

¹⁶ En effet, de 1949 à 1968, la population active agricole a diminué de -3,3% par an en moyenne. En revanche, le taux de décroissance a été de -1,9% de 1955 à 1967 pour le nombre des exploitations. Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *op.cit.*

¹⁷ Joseph Klatzmann, *op.cit.*

Le capital : un rôle croissant dans le développement de l'agriculture, mais au prix d'une décroissance de sa productivité

De cette étude, il ressort, en premier lieu, qu'entre 1949 et 1970, les investissements agricoles ont augmenté moins vite que ceux de l'ensemble de l'économie¹⁸. En conséquence de quoi le capital fixe productif agricole s'est accru moins vite que pour l'ensemble de l'économie. En revanche, le taux d'investissement agricole tend à rattraper de façon progressive celui de l'ensemble de l'économie : l'effort de modernisation agricole s'est donc aligné sur celui de l'ensemble des branches productives. C'est la conséquence directe d'une croissance plus lente de la valeur ajoutée brute agricole que de la production intérieure brute. Pour maintenir un même taux de croissance de la valeur ajoutée brute agricole, il est donc nécessaire que s'accélère le taux de croissance des investissements, ce que montrent les statistiques disponibles pour la France. L'économie agricole obéit donc, entre 1949 et 1970, à la loi des rendements d'échelles décroissants. En leur temps, Malthus et Ricardo l'avaient déjà observé, mais seul le second avait entrevu les effets positifs du progrès technique sur l'agriculture.

En second lieu, le facteur capital a joué un rôle croissant dans le développement agricole. Au cours de la période 1949-1970, ce rôle s'est accru et de plus en plus rapidement. L'indique, mieux que tout, l'élévation du taux de croissance annuel de la substitution du capital au travail¹⁹ pour la seule branche agricole : +6,1% par an en moyenne de 1950 à 1960, mais +9% entre 1960 et 1970²⁰. Cette progression tient surtout au développement du capital en matériels. Sur une base 100 en 1950 et aux prix de 1959, les indices respectifs du capital brut fixe productif reproductible de la seule branche agriculture et de ses composantes matériels et bâtiment atteignent en 1970, les niveaux suivants :

- branche agriculture : 214,6
- matériels seulement : 291,9
- bâtiment : 136,8²¹

L'une des raisons essentielles expliquant l'écart entre matériels et bâtiment tient sans doute à ce que la mécanisation a permis de combler facilement le déficit de main-d'œuvre provoqué par l'exode rural²². En revanche, l'équipement en bâtiment apparaît souvent comme la conséquence nécessaire du progrès même de la mécanisation. C'est ce qu'a pu signifier l'élévation plus tardive du niveau du capital brut fixe productif reproductible en bâtiment.

En troisième lieu, la productivité du capital agricole a décliné à un rythme accéléré sur l'ensemble de la période. Son taux de croissance annuelle moyen a été de -0,3% de 1950 à 1960, mais de -3% entre 1960 et 1970²³. Il en résulte que, pour maintenir une croissance lente de la production agricole, il a fallu accroître, et de plus en plus, le capital affecté à cette production. Il

¹⁸ L'étude repose sur une confrontation des données de l'OCDE et de l'INSEE. Voir notamment : OECD, *Le capital dans l'agriculture et son financement*, Paris, OECD, 1970, vol. I & II ; Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *Abrégé de la croissance française*, Paris, Le Seuil, 1973 ; Jacques Mairesse, *L'évaluation du capital fixe productif : méthodes et résultats*, Paris, INSEE, 1972.

¹⁹ La substitution du capital au travail se mesure par le rapport montant total du capital fixe productif brut/total des effectifs employés. Dans l'agriculture le numérateur s'accroît rapidement tandis que décroît le dénominateur. Voir Jacques Mairesse, *L'évaluation du capital fixe productif : méthodes et résultats*, Paris, INSEE, 1972.

²⁰ Jacques Mairesse, *op.cit.*

²¹ D'après Jacques Mairesse, *op. cit.*

²² Michel Gervais, Claude Servolin, Jacques Weil, *Une France sans paysans*, Paris, Le Seuil, 1965.

²³ Jacques Mairesse, *op. cit.*, p.

suffit, à cet égard de mettre en rapport les croissances respectives du capital fixe productif et de valeur ajoutée brute agricoles.

Tableau 4 – Taux de croissance annuels moyens comparés du capital et de la valeur ajoutée de l'agriculture (en % et en francs constants 1959)

	1950-1960	1960-1970
Valeur ajoutée brute agricole	+2,7	+1,6
Capital fixe brut productif reproductible agricole	+3,0	+4,8

Source : Jacques Mairesse, *L'évaluation du capital fixe productif : méthodes et résultats*, Paris, INSEE, 1972.

La même explication vaut pour la hausse du taux d'investissement agricole : celui-ci est passé de 10,7% en 1949, à 13,3% en moyenne de 1957 à 1960 et 20,1% en 1969²⁴.

La décroissance de la productivité agricole n'est ni propre à la France, ni, sans doute, anormale. En 1950, un travailleur agricole américain nourrit environ quinze personnes, soit à peu près la situation d'un agriculteur français en 1970, et dispose d'environ 8000 francs de matériel technique, à peu près ce qui, en France, est, toujours en 1970, affecté en moyenne par poste de travail. Or, à cette même date, le même travailleur américain nourrit plus de cinquante personnes, soit un peu plus de trois fois plus qu'en 1950, mais avec un équipement six fois plus coûteux. Au début des années 1970, la productivité globale de l'agriculture française s'accroît en raison des vifs progrès de la productivité du travail, mais au fur et à mesure que le rôle du facteur travail se réduit, les gains de productivité globale doivent se ralentir et même décroître.

En définitive, l'agriculture française s'est transformée et modernisée en profondeur, surtout depuis 1953-1954, comme le montre l'examen des séries de la formation brute de capital fixe agricole établies par Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud d'une part²⁵ et Jacques Mairesse de l'autre²⁶.

Tableau 5 – Évolution de la formation brute de capital fixe productif brut agricole de 1950 à 1965

	FBCF agricole selon Carré-Dubois-Malinvaud (en francs constants 1956)	FBCF agricole selon Mairesse (en francs constants 1959)
1950	100	100
1952	99,5	102,1
1953	102,1	105,8
1954	115,9	119,9
1955	202,9	244,4

²⁴ Jacques Mairesse, *op.cit.*, p.

²⁵ Carré, Dubois, Malinvaud, *op.cit.*, p.

²⁶ Jacques Mairesse, *op.cit.*, p.

Il en a résulté une hausse de la production qui fait, vers 1970, de l'agriculture française la première d'Europe en capacité de production.

Les raisons en sont simples :

1/ L'Etat, surtout depuis 1960, a cherché à transformer les structures agricoles. En effet, au 31 décembre 1969, 6,5 millions d'hectares ont été remembrés et des travaux ont été engagés pour 1,8 millions d'hectares²⁷. De plus, la création de l'Indemnité Viagère de Départ – IVD – a permis au gouvernement, à l'issue des neuf premiers mois de 1971, de redistribuer 4,9 millions d'hectares.

2/ La dimension moyenne de l'exploitation s'est accrue jusqu'à atteindre 20 hectares en 1970.

3/ Surtout, l'agriculture française utilise de moins en moins de travail et de plus en plus de capital. Toutefois, pour financer un capital croissant et dont la productivité diminue, l'agriculture, branche à faible taux de profit, se trouve de moins en moins en mesure de s'autofinancer. C'est une chance pour le Crédit Agricole.

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL : UNE EXPANSION MODÈLE

Au début des années 1970, le Crédit Agricole apparaît comme l'une des toutes premières institutions financières²⁸. Au 31 décembre 1972, son implantation locale est assurée par 8693 bureaux périodiques ou permanents (plus que les caisses d'épargne) et il emploie 44518 personnes (soit 10000 de plus qu'en 1970)²⁹. Ce succès résulte d'une expansion rapide et récente de l'épargne liquide mobilisée³⁰.

Tableau 6 – Niveaux respectifs de l'épargne liquide recueillie par la totalité des organismes collecteurs avec et sans le Crédit Agricole Mutuel et par ce dernier seulement (en milliards de francs courants)

	31/12/1960	31/12/1969	Accroissement annuel moyen
Totalité des organismes (en %)	115 (100)	362 (100)	+ 12,7
Totalité des organismes moins le Crédit Agricole Mutuel (en %)	108 (93,9)	313 (86,5)	+21,6
Le Crédit Agricole Mutuel seulement (en %)	7 (6,1)	49 (13,5)	+21,6

Source : Conseil National du Crédit.

²⁷ Marcel Baleste, *L'économie française*, Paris, Masson, 1974.

²⁸ *Le Crédit Mutuel*, Paris, Dunod, 1967 (voir les contributions de D. Bizaguet, J. Mayoux, P. de Saint-Basile, J.P. Gaullier).

²⁹ Source : Caisse Nationale de Crédit Agricole.

³⁰ L'épargne liquide comprend les dépôts à vue et à terme, les comptes sur livret dans les banques, les bons du Crédit Agricole et les bons du Trésor sur formule, c'est-à-dire ceux qui sont placés dans le public et dont l'échéance maximum peut aller jusqu'à cinq ans.

Le Crédit Agricole Mutuel a donc beaucoup renforcé sa position au sein de l'ensemble des organismes collecteurs, de l'épargne liquide (banques, caisses d'épargne, chèques postaux, Trésor Public et Crédit Agricole).

Une mise en place en trois temps

Pendant la première moitié du XIXe siècle s'est posée avec acuité le problème de l'endettement paysan, d'autant plus que l'usure, alors très répandue, exerçait ses ravages dans les campagnes françaises³¹. Malgré quelques tentatives de l'État pour mettre sur pied un véritable système de crédit à l'agriculture, en particulier sous le Second Empire (Crédit Foncier en 1852 Crédit Agricole en 1860), c'est seulement vers 1885 que naissent, à l'initiative privée, les premières caisses de crédit mutuel à l'agriculture. Elles imitent les caisses allemandes, fondées dans les années 1860 par des hommes comme Raiffeisen, Schultze-Delitzsch et Haas. En France, les pionniers de la mutualité agricole ont pour nom Louis Milcent, qui crée en 1884 la Banque de Crédit Agricole de Poligny, ou Louis Durand qui, en 1890, lance les Caisses rurales et ouvrières. Toutefois, bien que ces initiatives se développent, il manque une unité entre les différentes caisses.

C'est alors que l'État intervient. A l'initiative de Jules Méline (1838-1925), une loi du 5 novembre 1894 autorise la constitution, entre les membres des syndicats agricoles, de caisses locales de Crédit Agricole Mutuel³². Deux autres lois la complètent rapidement. Celle du 17 novembre 1897 autorise la Banque de France à leur faire une avance définitive de 40 millions de francs et à doter les caisses d'une redevance de 2 millions de francs ; celle du 31 mars 1899 donne aux caisses locales la possibilité de se grouper au sein de caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel (CRCA). Dès lors l'activité du Crédit Agricole s'amplifie, tandis que se constitue un Crédit Mutuel Libre (c'est-à-dire ne reconnaissant pas les dispositions de la loi de 1899), à la veille de la Première Guerre Mondiale, les institutions du Crédit Agricole Mutuel fonctionnent de manière satisfaisante. Néanmoins la nécessité de coiffer au niveau national la pyramide du Crédit Agricole Mutuel apparaît avec de plus en plus de force : en 1912, l'on compte déjà 97 caisses régionales regroupant 4500 caisses locales, soit 240000 sociétaires. Mais ce dispositif est loin d'atteindre l'importance des caisses allemandes, ni de pouvoir répondre aux besoins en crédit de l'agriculture française.

C'est pourquoi la loi organique du 5 août 1920 instaure un Office National de Crédit Agricole, devenu, en 1926, Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). Cette même loi organise le crédit à moyen terme (d'équipement), précise les conditions dans lesquelles les CRCA pourront recevoir des dépôts de fonds de toute personne, même non sociétaire, avec ou sans intérêt. Surtout elle fait de l'État le directeur et le soutien du Crédit Agricole Mutuel. A la veille du second conflit mondial, les caisses de crédit agricole ont certes développé leur action (près de 6000 caisses locales et de 590000 sociétaires en 1937)³³. Néanmoins relevant pour l'essentiel du secteur semi-public, elles s'avèrent encore incapables de fournir par elles-mêmes les crédits nécessaires à la modernisation de l'agriculture. Elles dépendent donc des crédits de l'État, or ce recours demeure limité, car l'État lui-même doit emprunter pour équilibrer son budget.

³¹ Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome IV. *La fin de la France paysanne, de 1914 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1976.

³² Pierre Barral, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, Armand Colin, 1968.

³³ Charles Bettelheim, *Bilan de l'économie française 1919-1946*, Paris, PUF, 1947.

En 1945, le Crédit Agricole Mutuel se trouve confronté aux nécessités de la reconstruction. Or, dès le 31 janvier 1942, une convention, passée entre le Secrétariat d'État à l'Économie et aux Finances d'une part, la CNCA de l'autre, autorise cette dernière à placer, avec la garantie de l'État, des bons à cinq ans, constituant une ressource propre pour le financement des prêts à moyen terme. De fait, le Crédit Agricole Mutuel se fixe désormais des objectifs plus ambitieux : d'abord, de 1945 à 1949, reconstituer le potentiel de production agricole de la France, puis, à partir de cette dernière date, rattraper le retard français en matière d'investissements agricoles. Ces nouvelles responsabilités du Crédit Agricole Mutuel entraînent deux conséquences : création, en 1945, de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, qui regroupe les caisses régionales, défend les intérêts généraux du crédit agricole et étudie les problèmes des caisses régionales et locales en liaison avec la Caisse Nationale ; publication le 16 avril 1955 d'un Code Rural, dont le livre II concerne le crédit agricole³⁴.

L'expansion des emplois s'accompagne d'un développement des ressources, c'est-à-dire des capitaux collectés. Dans les années 1945 à 1973, le Crédit Agricole Mutuel acquiert une autonomie de plus en plus grande vis-à-vis de l'État. Certes les ressources d'origine publiques demeurent longtemps dominantes, mais depuis 1950, aux émissions permanentes de bons s'ajoutent d'autres périodiques. Bénéficiant de bonifications d'intérêt fournies par l'État, le Crédit Agricole Mutuel reste, jusqu'à la réforme du 18 décembre 1967 étroitement dépendant du Trésor. A partir de cette date, un décret lui confère le droit de disposer de la totalité des disponibilités collectées. Cette évolution s'accompagne d'une réduction progressive des avantages spécifiques du Crédit Agricole Mutuel. Elle l'amène à adopter services et réglementations communs à l'ensemble des banques : droit d'ouvrir des comptes sur livret et des comptes d'épargne logement (1966), soumissions au régime des réserves obligatoires des banques (1967).

Le Crédit Agricole Mutuel : une institution spécifique, dont l'originalité s'atténue

Au tournant des années 1970, le Crédit Agricole Mutuel apparaît de plus en plus comme un organisme bancaire ordinaire. En effet, le développement de nouveaux emplois pour les capitaux qu'il draine, l'amène à se diversifier et à développer la collecte de ses ressources. Il doit donc, de plus en plus, déborder du seul secteur agricole. Le tournant décisif semble l'année 1971 avec l'extension des compétences du Crédit Agricole Mutuel à l'ensemble du monde rural et le développement rapide d'un groupe Crédit Agricole. S'organisent désormais autour de lui des filiales spécialisées tantôt dans la collecte de l'épargne (SOFIDECA, en 1962, puis SEGESPAR en 1968³⁵, Epargne Unie en 1969³⁶, Uniplan en 1970³⁷) ou le service aux clients (Voyage Conseil³⁸ et Soravie en 1971³⁹), tantôt dans la distribution de crédits aux entreprises (Union d'Études et d'Investissement – UI – en 1967⁴⁰, Unimat et Unicomi en 1969⁴¹, Unicrédit en 1970⁴², Agritel en

³⁴ Code rural, p. 127.

³⁵ Société pour le Financement et le Développement de l'Économie Agricole, puis Société pour l'Expansion et la Gestion de l'Épargne.

³⁶ Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) visant à collecter et investir l'épargne des particuliers.

³⁷ Société de Gestion de fonds communs de placement.

³⁸ Agence de voyage visant à développer la rentabilité des structures d'accueil en zones rurales.

³⁹ Société d'assurance-vie.

⁴⁰ Établissement financier ayant pour objectif des prises de participations dans des entreprises du secteur des industries agricoles et alimentaires ou présentes dans les activités agricoles, rurales et maritimes Marseille (Jacques, ed.), *Les industries agro-alimentaires en France. Histoire et performances*, Paris, Le Monde Editions, 1997.

1971⁴⁵, tantôt dans la gestion administrative du groupe (SINCRO) en 1967⁴⁴, SOGEQUIP en 1971⁴⁵, dont dépendent le FIRE⁴⁶ et Unigroupe depuis 1972⁴⁷.

Cette évolution apparaît comme la conséquence d'une politique de libéralisation de la part de l'Etat⁴⁸. Dans le cadre de sa politique de débudgétisation, ce dernier a accordé une plus large autonomie à l'institution : tel est le sens des décrets du 2 juin (prêts non bonifiés rendu plus faciles), et 11 août 1971 (admission plus aisée de sociétaires) ainsi que de l'arrêté du 21 septembre de la même année (financement de l'acquisition, de la construction et de l'aménagement des résidences secondaires, prêts familiaux aux sociétaires). Néanmoins, le Crédit Agricole Mutuel n'est pas qu'une banque publique, d'où le maintien des bonifications consenties sur certains prêts.

Depuis 1945, un développement spectaculaire

L'analyse des bilans annuels de la CNCA fournit une bonne mesure du développement du crédit agricole de 1945 à 1971, en dépit du caractère non homogène des données⁴⁹. Ces bilans dressent la situation du Crédit Agricole Mutuel en 31 décembre de l'année considérée. Cependant, pour permettre la cohérence des séries, n'ont été retenus que les éléments suivants : à l'actif, l'ensemble des prêts à court, moyen et long termes ; au passif, les ressources d'origine privées (fonds propres, ressources provenant du marché financier, ressources monétaires et quasi-monétaires) et les ressources d'origine publique et semi-publiques (fonds de dotation jusqu'en 1961, avances de l'Etat et réescompte).

Les ressources : montée du financement privé

Deux faits majeurs ressortent d'une étude du total des ressources et de ses composantes d'origine privée, publique et semi-publique :

1/ L'expansion de la masse globale des ressources est due pour l'essentiel à l'essor du financement privé :

⁴¹ Il s'agit de deux sociétés de Crédit-bail : Union Financière de Location de Matériel et Union Immobilière de Crédit pour le Commerce et l'Industrie.

⁴² Union de Crédit pour le Développement Régional. Elle consent des crédits à court, moyen et long termes aux entreprises industrielles du secteur agricole et agro-alimentaire.

⁴³ Société de Financement des Télécommunications, pour le financement des équipements de télécommunications en milieu rural.

⁴⁴ Société d'Organisation, de Conseil en Informatique et de Recherche Opérationnelle, présente en France et à l'étranger.

⁴⁵ Société de Gestion et d'Équipement pour le Développement de l'Économie Agricole et Rurale. Elle est chargée de la sélection et du recrutement du personnel ainsi que de la gestion des personnels et des immeubles mis par elle à la disposition du groupe.

⁴⁶ Fonds d'Innovation, de Recherche et d'Études, créé en 1971.

⁴⁷ Groupement d'Intérêt Économique (GIE) mettant à la disposition du groupe tous services facilitant leur gestion administrative et comptable.

⁴⁸ Bernard Bruneteau, *Les paysans dans l'Etat. Le gaullisme et le syndicalisme agricole sous la V^e République*, Paris, L'Harmattan,

⁴⁹ De 1945 à 1965, bilans des CRCA et de la CNCA ; de 1966 à 1971, bilan consolidé de l'ensemble du Crédit Agricole Mutuel. Toutes données numériques ont été traduites en francs lourds de 1958.

Tableau 10 – **Évolution comparée des ressources totales, privées et publiques ou semi publiques du Crédit Agricole Mutuel de 1945 à 1949**

(indice base 100 en 1949 et 1971 en francs courants)

	Ressources totales	Ressources d'origine privée	Ressources d'origines publiques et semi-publiques
1945	9	11	7
1949	100	100	100
1971	6159	10860	436

Source : CNCA.

2/ Les années 1952-1953 apparaissent comme un tournant. Jusqu'en 1952, la croissance des ressources d'origine publique a été la plus rapide, l'institution restant fortement dépendante de l'Etat et, notamment, des avances du Fonds de Développement Economique et social (FDES), organisme de financement du plan.

Tableau 11 – **Évolution des ressources du Crédit Agricole Mutuel de 1945 à 1952**
(en millions de francs courants)

	1945	1952	Taux de croissance annuel moyen 1945-1952
Ressources totales	149	3663	45,8
Ressources d'origine privée	100	1692	40,4
Ressources d'origine publique et semi-publiques	49	1971	52,8

Source : CNCA.

A partir de 1953 la croissance des ressources d'origine privée se fait plus rapide que celle des ressources d'origine publique et semi-publique.

3/ La croissance des ressources d'origine privée a été assurée par le développement des dépôts et, surtout, de l'épargne. Durant les années de l'après-guerre s'est produite une transformation majeure du comportement des ruraux en matière d'épargne : ils sont passés de l'âge du bas de laine à celle du compte-chèques et du bon à cinq ans.

Tableau 12 – **Évolution comparée de l'ensemble des ressources privées et de la seule épargne de 1949 à 1971**

(en millions de francs courants)

	1949	1971	Taux de croissance annuel moyen (en %) 1949-1971
Ressources d'origine privée	890	96653	+21,3
Epargne	89	48227	+28,6

Source : CNCA.

Les emplois : priorité aux prêts à moyen terme d'équipement

Le fait dominant, en matière de croissance des emplois, réside dans le développement considérable des prêts à moyen terme d'équipement.

Tableau 13 – **Évolution comparée des emplois du Crédit Agricole Mutuel de 1945 à 1971**
(prêts en cours au 31 décembre de l'année considérée
au total et à court, moyen et long termes, en million de francs courants)

Taux de croissance annuels moyens	1945-50	1950-60	1960-71
Total de l'encours des prêts	+59,8	+23,2	+18,4
Prêts à court terme	+62,7	+12,1	+14,6
Prêt à moyen terme	+49,9	+25,9	+22,3
Prêts à long terme	+69,0	+28,5	+14,9

Source : CNA.

Leur part en pourcentage de l'encours global des prêts est passé de 34% en 1945 à 58% en 1971 et même de 20% en 1949 à 58% en 1971. Le Crédit Agricole Mutuel a donc joué un rôle très important dans le financement de l'équipement en matériel des exploitations agricoles françaises.

Le Crédit Agricole s'est déterminé d'abord en fonction de critères financiers, pour assurer sa propre expansion. En pratiquant en priorité le moyen terme, il a répondu à la demande des exploitants agricoles. La conséquence en est un endettement important des agriculteurs français : en 1967-68, la dette de l'agriculture française s'élève à un an et deux mois de valeur de la production agricole⁵⁰. Cet endettement, très élevé pour un grand nombre de petites exploitations, a sans doute favorisé un suréquipement, c'est-à-dire un certain gaspillage d'investissement. De même l'action du Crédit Agricole Mutuel a probablement joué en faveur de l'affaiblissement de la productivité du capital en agriculture.

Une dialectique emplois-ressources

Sur l'ensemble de la période 1945-1971, il ressort que l'en-cours des prêts a toujours été largement couvert par l'en-cours des ressources. En dépit de fluctuations importantes dans le court terme, entre emplois et ressources s'est engagée une véritable course poursuite.

Tableau 14 – **Taux de croissance annuel moyen en % des emplois et des ressources**
(par période et en francs courants)

	1945-49	1949-1960	1960-71
Emplois (prêts)	+66,5	+20,3	+16,7
Ressources	+60,2	+20,4	+17,1

Source : CNCA.

⁵⁰ Estimations de Jean-Pierre Costabel, *De l'opportunité pour l'agriculture de bénéficier de prêts à taux réduits*, Milan, CICA, septembre 1973.

L'importance des années 1953 et 1954 se confirme. Dès cette date les prêts à moyen terme constituent le poste le plus dynamique des emplois du Crédit Agricole Mutuel : entre 1953 et 1971, la part de ces prêts au sein du total des emplois passe de 22% à 58%. Cette prépondérance des prêts à moyen terme découle certes des nécessités de la modernisation agricole, accélérée par l'ouverture des frontières au sein de l'Europe des six, puis des neuf⁵¹, mais traduit aussi une forme de laxisme en matière de crédit à moyen terme, au détriment des exigences de stricte rentabilité de l'exploitation agricole. Certes les prêts d'équipement du Crédit Agricole ont contribué dans une large mesure à transformer les structures productives de l'agriculture française. Mais ils ont en même temps favorisé un suréquipement (le tracteur trop peu utilisé sur de petites exploitations) et un endettement parfois excessif (d'où des faillites d'exploitants agricoles).

Il ne paraît pas possible, d'autre part, d'établir un strict déterminisme entre ressources et emplois, ou bien entre emplois et ressources. En effet, si de nouvelles ressources justifient de nouveaux emplois, à l'inverse des emplois nouveaux nécessitent la collecte de ressources nouvelles. L'exigence de financer le développement des prêts d'équipement à moyen terme constitue à coup sûr l'une des raisons expliquant l'essor de l'épargne. Par choc en retour, le succès même du Crédit Agricole dans la collecte des épargnes rurales, et de plus en plus, citadines, la conduit à développer ses activités de la seule agriculture à l'ensemble du monde rural et même au-delà par le biais de ses filiales.

En définitive, jusqu'en 1952-53, le Crédit Agricole Mutuel n'a pu se développer qu'avec l'aide de l'Etat, qui lui a donné l'impulsion. En 1953, les ressources d'origine publique et semi-publique constituaient encore 52% de l'ensemble des ressources. A partir de cette date, l'essentiel du financement des activités du Crédit Agricole est assuré par les ressources d'origine privée. Dès 1954, le rapport se renverse entre les deux grandes catégories de ressources : les ressources d'origine privée forment alors 54% de l'ensemble des ressources. Dès lors, la part revenant au financement privé ne cesse d'augmenter jusqu'à atteindre 97% en 1971. Ce succès de l'organisme dans la collecte de fonds privés permet à l'Etat un désengagement progressif, qu'il souhaite. En revanche, l'acquisition d'une plus grande autonomie par le Crédit Agricole Mutuel l'amène à se comporter de plus en plus comme une banque de dépôts ordinaire, d'où une uniformisation progressive avec ses concurrents (BNP, Crédit Lyonnais) et le développement d'un groupe Crédit Agricole. Par ailleurs, l'expansion des crédits à moyen terme d'équipement, si elle a apporté une contribution essentielle à la modernisation des entreprises agricoles a en sans doute pour contrepartie un freinage relatif des crédits allant à l'équipement collectif rural (eau courante, téléphone) et aux prêts fonciers, contribuant ainsi à la hausse du prix des terres⁵².

LE CRÉDIT AGRICOLE : UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

L'élévation du taux de formation brute de capital fixe agricole et la diminution corrélative de la part de la valeur ajoutée brute agricole au sein de la production intérieure brute ont entraîné, de 1950 à 1970, une réduction des capacités d'autofinancement, initialement faibles, de

⁵¹ Barjot (Dominique), ed., *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, Paris, CNED-SEDES, 2007.

⁵² Pierre Greiner, « Le prix réel des terres a plus que doublé en vingt ans », *Économie et Statistique*, n° 24, juin 1971, p. 3-11.

l'agriculture. Celle-ci a dû faire, de plus en plus, appel au crédit. Il en découle une interrogation majeure : quelle a été la part du Crédit Agricole Mutuel dans le financement de l'agriculture ? Elle revêt elle-même deux volets : l'évolution des crédits à l'agriculture d'une part, le rôle spécifique du Crédit Agricole dans le financement des investissements agricoles de l'autre.

Un rôle croissant dans le financement de l'agriculture française

L'étude des crédits à l'agriculture englobe trois aspects : l'évolution comparée des crédits à l'agriculture (c'est-à-dire de la part des crédits à l'économie dévolus à l'agriculture), la ventilation de ces crédits à l'agriculture selon les grands types de prêts (à court, moyen et long terme) et les autres sources de crédit à l'agriculture que le Crédit Agricole Mutuel. Il en ressort trois conclusions :

1/ le début de l'accélération des crédits au monde rural se situe vers 1962-65

2/ l'endettement de l'agriculture tend à évoluer, entre 1960 et 1970, au même rythme que celui de l'ensemble de l'économie

3/ le Crédit Agricole Mutuel a assuré, à partir de 1953-54, une part croissante du financement de l'agriculture française.

Un investissement agricole étroitement dépendant des prêts du Crédit Agricole

De son côté, l'examen du rôle du Crédit Agricole Mutuel dans le financement des investissements agricoles recouvre trois dimensions. En premier lieu, il convient d'étudier l'évolution du prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles⁵³ (c'est-à-dire principalement aux investissements), afin de traduire en francs 1959 le montant annuel des prêts d'équipement réalisés dans l'année par le Crédit Agricole et le montant de leur encours. Dans une seconde étape, il devient possible de comparer, de 1950 à 1965, le montant annuel des investissements agricoles et celui des prêts réalisés dans l'année par le Crédit Agricole Mutuel. Enfin, dans une troisième, il peut être réalisable de confronter, entre 1949 et 1969, l'expansion du capital fixe productif agricole avec l'endettement de l'agriculture auprès du Crédit Agricole.

Se confirme ainsi la constatation faite précédemment d'un grand effort d'équipement en matière de bâtiment rural à partir des années 1960. De plus, si les crédits fournis par le Crédit Agricole ont joué un rôle de plus en plus décisif dans la modernisation de l'agriculture française, l'essor des investissements agricoles a bénéficié de deux poussées successives : le tournant des années 1953-54, date à partir de laquelle l'effort a surtout porté sur les équipements en matériels ; celui des années 1960, le rôle moteur passant désormais à l'effort de modernisation des bâtiments d'exploitation agricole. Enfin, se trouve confirmée l'observation selon laquelle l'évolution de l'agriculture française dépend de façon étroite de son financement extérieur. En effet, l'un des facteurs essentiels du comportement des exploitants agricoles en matière d'équipement réside dans l'évolution des prêts à moyen terme d'équipement du Crédit Agricole Mutuel : la courbe du capital fixe productif brut agricole enregistre, avec un décalage d'un an environ, les ralentissements du volume des crédits, ainsi en 1952-53 ou en 1966-67.

⁵³ Source : indice complexe des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles (PINEA) de l'INSEE.

Le Crédit Agricole : un rôle moteur et prépondérant, mais inégal, en matière d'investissement agricole

Quatre conclusions se dégagent de la confrontation des crédits à l'agriculture, des investissements agricoles et des emplois du Crédit Agricole Mutuel :

1/ A l'évidence, la croissance des prêts du Crédit Agricole Mutuel a été plus rapide que celle des crédits à l'agriculture. Il a donc assuré une part croissante du financement de l'agriculture : 70% en 1970 contre 60% en 1960. Néanmoins, même si, à partir de 1953-54, le Crédit Agricole Mutuel a développé un gros effort en faveur de la modernisation des exploitations agricoles, il n'a pas été autre chose qu'un instrument au service de la politique agricole de l'Etat et de la volonté de modernisation de certains (gros) exploitants agricoles. Après 1960, un troisième facteur ajouté : l'ouverture de l'Europe verte, qui a poussé à la poursuite de l'endettement agricole⁵⁴.

2/ La croissance des investissements agricoles français a bénéficié de deux poussées successives. De 1953-54 à 1958, s'est poursuivi un gros effort d'investissement en matériels :

Tableau 15 – **Évolution comparée de l'ensemble des investissements agricoles et des seuls investissements en matériels** (en francs constants 1959)

	Ensemble des investissements	Investissements en matériels
Taux de croissance annuel moyen 1952-58 (en %)	+9,8	+11,0

Source : d'après l'INSEE.

De 1959 à 1963, le rôle moteur est repris au contraire par les investissements en bâtiment :

Tableau 16 – **Taux de croissance annuels moyens comparés de l'ensemble des investissements agricoles et des seuls investissements en matériels de 1958 à 1963** (en % et francs constants 1959)

Ensemble des investissements	Investissements en bâtiment
+3,5	+9,3

Source : d'après l'INSEE.

3/ Chacune de ces poussées découle, de façon différente, de l'expansion des crédits fournis à l'agriculture par le Crédit Agricole Mutuel. La conséquence apparaît beaucoup plus sensible pour le bâtiment que pour les matériels.

⁵⁴ Gilbert Noël, *Du pool vert à la politique agricole commune. Les tentatives de Communauté agricole européenne entre 1945 et 1955*, Paris, Economica, 1998 ; Dominique Barjot (dir.), *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, Paris, Editions SEDES, 2007. Voir en particulier Dominique Barjot, « chapitre 8. Les politiques communautaires », dans *Penser et construire l'Europe (1919-1992)*, *op. cit.*, p. 174-206.

Tableau 17 – **Taux de croissance annuels moyens comparés des investissements agricoles en matériels et des crédits à l'amélioration des moyens de production agricole de 1952 à 1958** (en % et francs constants 1959)

Investissements agricoles en matériels	Crédits à l'amélioration des moyens de production agricole (Crédit Agricole Mutuel)
+11,0	+17,1

Source : d'après l'INSEE.

Les chiffres concernant le bâtiment apparaissent plus éloquents :

Tableau 18 – **Taux de croissance annuels moyens comparés des investissements agricoles en bâtiment seulement et des crédits à l'habitat rural fournis par le Crédit Agricole Mutuel de 1958 à 1963** (en % et francs constants 1959)

Investissements en bâtiment	Crédits à l'habitat rural
+9,3	+35,6

Source : d'après l'INSEE.

Les crédits fournis par le Crédit Agricole Mutuel ont joué un rôle décisif dans les deux cas, mais plus pour le bâtiment que pour les matériels. S'agissant de ces derniers, ce rôle ne doit pas être exagéré avant une époque récente.

4/ En raison de la diminution de la capacité d'autofinancement de l'agriculture française, la croissance du capital fixe productif agricole n'a pu se poursuivre qu'au prix d'un endettement considérable : le montant de l'encours des prêts à moyen terme d'équipement est ainsi passé, en pourcentage du capital fixe productif brut agricole, de 1,5% en 1955 à près de 42% en 1969.

Conclusions

Trois conclusions se dégagent de la présente étude :

1/ Depuis 1949, l'agriculture française s'est fortement modernisée. Cette modernisation est allée de pair avec une croissance lente de sa production (+2,7% par an en moyenne de 1950 à 1960 et +1,6% de 1960 à 1970 pour la valeur ajoutée brute agricole)⁵⁵. Il en a résulté un recul important de la part de la production intérieure brute fournie chaque année par l'agriculture (6,7% en 1970 contre 15,3% en 1949)⁵⁶. Les caractères de cette production se sont transformés sous la pression de la demande, d'abord interne, dans les années 1950, puis de plus en plus externe, au cours de la décennie suivante. Notamment, de 1938 à 1970, le rapport s'est inversé entre production animale et végétale :

⁵⁵ Selon Jacques Mairesse, *op.cit.*,

⁵⁶ Source : INSEE.

Tableau 19 – Évolution du rapport entre les productions animales et végétales de 1938 à 1970

(en % de la production agricole totale)

	1938	1970
Production animale	40%	60%
Production végétale	60%	40% ⁵⁷

Source : Ministère de l'Agriculture

Avec cette modernisation, le rôle du facteur travail est allé en se réduisant : le pourcentage de la main-d'œuvre totale employé dans l'agriculture est passé de 27,6% en 1954 à 14% en 1970⁵⁸. En effet, la productivité du travail agricole reste inférieure à celle des autres secteurs. En 1970, ces 14% de la population active française ne fournissaient que 6,7% de la production intérieure brute⁵⁹. Néanmoins, l'agriculture tend à combler une partie de son retard en raison du taux de croissance élevé de sa productivité du travail :

Tableau 20 – Taux de croissance annuels moyens de la productivité du travail

(en % et en francs constants 1959, ajustement exponentiel)

	1950-60	1960-70
Ensemble des branches productives	+4,9	+5,3
agriculture	+5,8	+5,4

Source : Jacques Mairesse, *op.cit.*

En contrepartie, le capital a joué un rôle de plus en plus important, qui tend à s'accroître. Le démontre l'évolution du taux de substitution du capital au travail : son taux de croissance annuel moyen est passé de +6,1% de 1950 à 1960 à +7,1% entre 1960 et 1970⁶⁰. Surtout, le capital fixe productif brut agricole s'accroît à un rythme plus élevé que la production :

Tableau 21 – Taux de croissance annuels moyens comparés du capital fixe productif brut et de la valeur ajoutée brute agricoles (en %, en francs constants et ajustement exponentiel)

	1950-70	1960-70
Capital fixe productif brut agricole	+3	+4,8
Valeur ajoutée brute agricole	+2,7	+1,6

Source : Jacques Mairesse, *op.cit.*

La divergence va en s'accroissant au cours de la période.

Il en résulte une décroissance de la productivité du capital agricole. Pour maintenir une même croissance lente de la production, il faut accroître, de plus en plus rapidement, le capital employé à cette production. Ce dernier a donc un rendement d'échelle décroissant. L'une des

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ Id.

⁵⁹ Id.

⁶⁰ D'après Jacques Mairesse, *op.cit.*

raisons en est sans doute la diminution beaucoup plus lente du nombre des exploitations que de la population active :

Tableau 22 – **Taux de croissance annuels moyens comparés du nombre des exploitations agricoles et de la population active agricole** (en %, ajustement exponentiel)

Nombre des exploitations agricoles 1955-67	-1,9
Population active agricole 1949-68	-3,3

Source : Carré, Dubois, Malinvaud, *op.cit.*

Cette diminution de la population active par exploitation crée des besoins artificiels d'équipement en capital, qui seraient probablement ou évités ou limités si les deux indicateurs s'accroissaient au même rythme. De plus, par suite de la réduction du rôle du facteur travail, la croissance de la productivité globale de l'agriculture tend à se ralentir, voire à décroître avec le temps.

2/ Le Crédit Agricole Mutuel a connu une expansion soutenue. Au 31 décembre 1971, il est devenu la seconde institution bancaire française. Par ordre d'importance du bilan, le classement des établissements bancaires est alors le suivant :

Tableau 23 – **Classement des banques françaises de dépôts par l'importance de leur bilan au 31 décembre 1971**

1	Caisse des Dépôts et Consignations	142 milliards de francs
2	Crédit Agricole Mutuel	110 milliards de francs
3	Banque Nationale de Paris	75 milliards de francs
4	Crédit Lyonnais	72 milliards de francs

Source : Entreprise

La croissance du CAM a été très vive pour la collecte des ressources. Leur encours global⁶¹ passe de l'indice 100 en 1949 à l'indice 6159 en 1971 (soit +18,7% par an en moyenne). Cette expansion se couvre une évolution divergente, car les ressources d'origine publique n'ont joué un rôle moteur que jusqu'en 1953, où elles représentaient 54% du total des ressources⁶². Ensuite, le relais a été pris par les ressources d'origine privée. Elles n'ont cessé d'augmenter en pourcentage du total des ressources :

Tableau 23 – **Part des ressources d'origine privée au sein de l'ensemble des ressources totales du Crédit Agricole Mutuel** (en % du total)

1953	48%
1971	97% ⁶³

Source : CNCA.

⁶¹ Au 31 décembre de l'année considérée et en francs courants.

⁶² Source CNCA.

⁶³ Encours au 31 décembre de l'année considérée et en francs courants. Source CNCA.

Toutefois le développement des ressources d'origine privée a été le fait surtout de l'épargne : en 1971, elle représente 50% des ressources d'origine privée contre 14% en 1949. Les dépôts se sont cependant accrus de façon importante pendant la période.

Trois faits ont concouru à cette évolution :

-la volonté manifeste de désengagement de l'État vis-à-vis de l'institution, surtout à partir de 1960, pour ne plus maintenir son aide que sur les bonifications d'intérêts ;

-la transformation du comportement des ruraux en matière d'épargne (d'où le développement rapide des bons et emprunts de la CNCA) ;

-la compétition accrue avec les autres banques de dépôt, dont « la guerre des guichets » n'est qu'un aspect parmi tant d'autres, et qui a amené le Crédit Agricole Mutuel à collecter des fonds les dehors des milieux agricoles et ruraux. Elle découle de la politique libérale de l'Etat.

Les emplois ne sont pas restés à la traîne. L'indice de leur encours global, sur une base 100 en 1949, atteint 5870 en 1971 (soit +18,5% par an en moyenne)⁶⁴. L'élément le plus dynamique ont été les prêts à long terme, dont l'indice est passé aux mêmes dates de 100 à 14855 (soit +22,7% par an en moyenne)⁶⁵. Ils ont donc représenté une part croissante de l'encours global des prêts : 58% en 1971 contre 20% en 1949. Sur ces prêts, environ 80% ont servi à financer l'équipement de l'agriculture française. Le Crédit Agricole Mutuel a financé sans doute une part croissante des investissements des entreprises individuelles agricoles.

3/ Le Crédit Agricole Mutuel a assuré, depuis 1949, une part croissante du financement de l'agriculture : l'institution l'assure à 70% en 1970 contre 60 en 1960⁶⁶. C'est tout aussi vrai pour le financement des seuls investissements agricoles. La part des prêts émis⁶⁷ par le Crédit Agricole Mutuel est passée de 6,2% du montant de ces investissements en 1950 à 50,2% en 1965. Il semble que sa part ait été en proportion plus importante dans le financement des investissements en bâtiment que des matériels. D'autre part, les deux tournants constatés dans le développement des investissements agricoles tiennent à un accroissement corrélatif des prêts, surtout le second⁶⁸.

Ce rôle, nettement positif, du Crédit Agricole Mutuel s'est toutefois accompagné de trois effets pervers :

a/ un retard relatif dans les investissements collectifs ruraux, malgré les efforts de l'État en la matière : en 1970, si l'électrification apparaît presque totale, la desserte en eau potable n'est pas encore assurée dans un tiers des fermes et 8% seulement de ces dernières bénéficient du téléphone⁶⁹.

b/ un suréquipement ou une sous-utilisation de l'équipement, surtout dans les régions de petites exploitations⁷⁰. Le fait est particulièrement sensible à propos des tracteurs. Alors que les

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ Id.

⁶⁶ Id.

⁶⁷ Prêts aux investissements agricoles réalisés dans l'année en francs constants 1956. Source CNCA.

⁶⁸ Voir la troisième partie de cet article.

⁶⁹ Source : INSEE.

⁷⁰ Jacques Klatzmann, *Les politiques agricoles. Idées fausses et illusions*, Paris, PUF, 1972

plaines de grande culture disposent, en 1970, d'une unité par 20 à 35 hectares, utilisée à plein temps, donc hautement rentable, plusieurs régions du midi ou du centre, en disposant d'un tracteur par 10 à 15 hectares, procèdent à une motorisation coûteuse.

c/ le développement d'un endettement considérable⁷¹, qui se traduit dans la ventilation des charges des agriculteurs, aux dates suivantes :

Tableau 24 – Répartition des charges des agriculteurs en 1954 et 1972 (en % du total)

	1954	1972
Fermages	37	23
Impôts indirects	6	8,5
Cotisations sociales	5	5,5
Salaires	44	32
Intérêts	2	17,5
Assurances	6	13,5

Source : INSEE.

Cette situation n'est pas propre à la France :

Tableau 25 – Dette de l'agriculture exprimée en années de production agricole en 1967-68 (moyenne)

Canada	1 an et 7 mois
États-Unis	2 ans et 1 mois
Belgique	1 an
Danemark	2 ans et 7 mois
France	1 an et 2 mois
Italie	5 mois
Pays-Bas	11 mois
RFA	1 an et 1 mois
Royaume-Uni	1 an
Japon	9 mois

Source : OCDE.

⁷¹ Pierre Breton, *Éléments d'information sur l'endettement et les possibilités de financement de l'agriculture dans la CEE*, Monographie pour la France, juin 1963.